



REVUE DE PRESSE N° 29 DU 01/10/2021

THERAPIE GENIQUE – EFFETS SECONDAIRES

- Article de juillet 2021 reprenant les données des Centres américains de contrôle et de prévention des maladies au sujet des myocardites/péricardites, reconnues comme une complication rare des vaccinations à ARNm contre le SARS-CoV-2, en particulier chez les jeunes adultes et les adolescents de sexe masculin ($\approx 12,6$ cas par million de doses de vaccin ARNm en deuxième dose chez les individus âgés de 12 à 39 ans). Douleurs thoraciques, taux élevés de troponine cardiaque, ECG anormal, IRM cardiaque évocatrice d'une myocardite chez les patients testés, avec aucun signe de COVID-19 aigu ou d'autres infections virales. Les mécanismes de développement de la myocardite ne sont pas clairs, mais les auteurs proposent des pistes : mimétisme moléculaire entre la protéine spike du SARS-CoV-2 et les auto-antigènes, déclenchement de voies immunitaires dysrégulées préexistantes chez certains individus, réponse immunitaire à l'ARNm et l'activation des voies immunologiques, expression dysrégulée des cytokines. Presque tous les patients ont vu leurs symptômes et leurs signes disparaître et les marqueurs de diagnostic et l'imagerie s'améliorer, avec ou sans traitement. Malgré les rares cas de myocardite, les auteurs considèrent la balance bénéfiques/risques en faveur de la vaccination pour tous les groupes d'âge et de sexe.

https://www.ahajournals.org/doi/full/10.1161/CIRCULATIONAHA.121.056135?fbclid=IwAR1JYtSWwwArYKhXxA2f5IA_Xj1wGYC0o0-k0gFYIHUKMUQZr1IcECE45I4&

- Déclaration de l'OMS du 26 juillet 2021 : les 13 et 20 juillet 2021, le sous-comité COVID-19 du Comité consultatif mondial de l'OMS sur la sécurité des vaccins (GACVS) s'est réuni virtuellement pour discuter des rares rapports de syndrome de Guillain-Barré (SGB) suite à la vaccination avec les vaccins COVID-19 de Janssen et AstraZeneca (vaccins à vecteur adénoviral). Pour les 2 vaccins un avertissement a été rajouté dans les fiches d'information des produits, afin de sensibiliser les receveurs de vaccins et prestataires de service au risque augmenté de SGB, bien que l'on ne puisse ni confirmer ni exclure le lien avec la vaccination à vecteur adénoviral (pas observé en vaccination ARNm). Des études plus robustes sont nécessaires, pour cela l'OMS encourage le signalement des effets indésirables, en toute transparence. Le sous-comité COVID-19 de la GACVS continuera à examiner les données de sécurité de tous les vaccins COVID-19 et mettra à jour tout avis si nécessaire.

<https://www.who.int/news/item/26-07-2021-statement-of-the-who-gacvs-covid-19-subcommittee-on-gbs>

- Aux Etats-Unis, trois vaccins COVID-19 ont été mis en vente par la FDA dans le cadre d'une autorisation d'utilisation d'urgence sur la base d'une conception

d'essai clinique employant comme critère primaire les infections sévères avec le COVID-19. Il a été prouvé que cette conception d'essai clinique était dangereusement trompeuse. De nombreux domaines de la médecine, l'oncologie par exemple, ont abandonné l'utilisation de critères spécifiques à la maladie et ont adopté "la mortalité ou la morbidité toutes causes confondues" comme critère scientifique approprié. Les données des essais cliniques pivots des 3 vaccins COVID-19 commercialisés ont été réanalysées en utilisant la "morbidité grave toutes causes confondues", comme critère d'évaluation principal. Les résultats prouvent qu'aucun des vaccins n'apporte de bénéfice pour la santé et tous les essais pivots montrent une augmentation statistiquement significative de la "morbidité sévère toutes causes confondues" dans le groupe vacciné par rapport au groupe placebo. Le groupe vacciné par Moderna a subi 3 042 événements graves de plus que le groupe témoin ($p=0,0000$). Les données de Pfizer étaient manifestement incomplètes mais les données fournies montraient que le groupe vacciné a subi 90 événements graves de plus que le groupe témoin ($p=0,000014$). Le groupe vacciné par Janssen a subi 264 événements graves de plus que le groupe témoin ($p=0,00001$). Sur la base de ces données, il est presque certain que l'immunisation massive contre le COVID-19 nuit à la santé de la population en général. Les principes scientifiques dictent que l'immunisation de masse avec le COVID-19 doit être arrêtée immédiatement, car nous sommes confrontés à une catastrophe de santé publique induite par les vaccins.

<https://newsrescue.com/wp-content/uploads/2021/08/us-covid19-vaccines-proven-to-cause-more-harm-than-good-based-on-pivotal-clinical-trial-data-analyzed-using-the-proper-scientific-1811.pdf>

- Plusieurs cas de syndrome de Parsonage Turner (douleur violente d'apparition brutale de l'épaule suivie d'une paralysie du bras), commencent à être décrits dans les suites de la vaccination Comirnaty.

<https://ansm.sante.fr/actualites/point-de-situation-sur-la-surveillance-des-vaccins-contre-la-covid-19-periode-du-03-09-2021-au-16-09-2021>

POLITIQUE

- Le pass sanitaire prolongé au cas où... un simple principe de précaution en cas de rebond, rapportent deux journalistes du Parisien. Un projet de loi, qui permettra de prolonger l'obligation de présenter un pass sanitaire au-delà du 15 novembre, est en cours de préparation et devrait être présenté le 13 octobre en Conseil des ministres. <https://www.mediscoop.net/index.php?>

- Le ministre allemand de la santé Jens Spahn a annoncé que les personnes non vaccinées contre le Sars-cov-2 ne seront plus indemnisées si elles doivent être placées en quarantaine. La mesure débutera le 1er novembre 2021. Par ailleurs, il est précisé que 63,4 % de la population a déjà reçu deux doses de vaccin au 22/09/21. <https://www.sudouest.fr/international/europe/Allemagne/Allemagne-le-salaire-des-non-vaccines-places-en-quarantaine-ne-sera-bientot-plus-pris-en-charge-6102604.php>

- Communiqué de presse de l'ARS Nouvelle Aquitaine au sujet des contrôles des soignants libéraux du jeudi 23/09/21 par 72 agents de l'ARS. 336 soignants

libéraux contrôlés sur les 1703 non vaccinés au 17/09/21. Sur les 336 professionnels de santé contrôlés 104 étaient présents et 232 étaient absents. Parmi les soignants présents contrôlés, 39 n'ont pas pu présenter de justificatifs. L'ARS précise que les visites inopinées vont se poursuivre afin de contrôler à terme l'ensemble des soignants non vaccinés. <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/communiquede-presse-operation-de-contrôle-obligation-vaccinale-des-professionnels-de-sante>

- Entrée en vigueur la semaine dernière, l'obligation vaccinale des soignants désorganise l'hôpital de Mulhouse (Haut-Rhin). 169 salariés non vaccinés ont été suspendus, provoquant un énorme trou dans les effectifs, au point que l'établissement a dû déclencher le plan blanc, mercredi 22 septembre. [https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/covid-19-par-manque-d-effectif-l-hopital-de-mulhouse-a-declenche-un-plan-blanc_4780671.html#xtor=EPR-502-\[newslettervideo\]-20210923-\[video1\]](https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/covid-19-par-manque-d-effectif-l-hopital-de-mulhouse-a-declenche-un-plan-blanc_4780671.html#xtor=EPR-502-[newslettervideo]-20210923-[video1])

Ce document est une revue de presse, soit une compilation d'informations récentes sur le SARS-Cov2, qu'à Réinfocovid nous avons jugé fondées scientifiquement. Nous dégageons notre responsabilité quant à la position personnelle qu'ont les auteurs de ces publications. Nous souhaitons vous procurer un accès facilité à diverses informations pour vous permettre d'alimenter votre connaissance autour du sujet et de construire votre propre opinion.

Pour les traductions utilisez <https://www.deepl.com/fr/translator>